

Compléter le volet médical

Conforme au dossier unique national réglementaire, il n'est **accessible qu'aux médecins**.

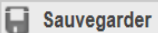
Le remplissage vous permet d'indiquer les éléments médicaux qui auront une incidence sur la possibilité d'admission dans certains EHPAD, EHPA, USLD...


Compléter le volet autonomie


Accessible aux professionnels de santé autorisés, non médecins et médecins.

Vous pouvez remplir ou vérifier la grille d'autonomie (décret AGGIR 2008-821).


Enregistrer et valider

 **Sauvegarder** Le bouton «sauvegarder» vous permet d'enregistrer le dossier et d'y revenir secondairement.

 **Valider** Cliquez sur le bouton «Valider» dès que le volet médical est complètement renseigné.

 **Ajouter** Le bouton «Ajouter» vous donne la possibilité de joindre des documents complémentaires (ordonnances, courriers spécialisés de votre patient).

Établissements d'hébergement

 **Actions** Le bouton «Actions» est utilisé pour envoyer le dossier aux établissements choisis par le patient.



Vous recherchez une maison de retraite pour vous ou pour une personne de votre entourage ?

ViaTrajectoire est là ! Effectuez votre démarche en toute confiance. Grâce à ce nouveau logiciel sécurisé, vos demandes d'admission sont simplifiées.

Les avantages

- Des accès contrôlés aux données médicales, réservés uniquement aux médecins,
- Un dossier en ligne pour contacter plusieurs maisons de retraite (EHPAD, EHPA, USLD...),
- Un dossier unique national (Cerfa n°14732).

Vous souhaitez l'aide d'un tiers ?



Relais Gérontologique

04 71 07 06 90

ViaTrajectoire
Une orientation personnalisée 

H A U T E - L O I R E



Rechercher une maison de retraite sur mesure et s'inscrire sur internet



ViaTrajectoire, site choisi par le **Département de la Haute-Loire** et l'**Agence Régionale de Santé Auvergne**, pour la gestion de votre dossier d'admission en maison de retraite.

Un service public gratuit, confidentiel et sécurisé

ars
Agence Régionale de Santé
d'Auvergne

Haute-Loire
le DÉPARTEMENT

Comment ça marche ?

De la recherche jusqu'à l'entrée effective en maison de retraite, ViaTrajectoire propose toute la démarche en ligne :

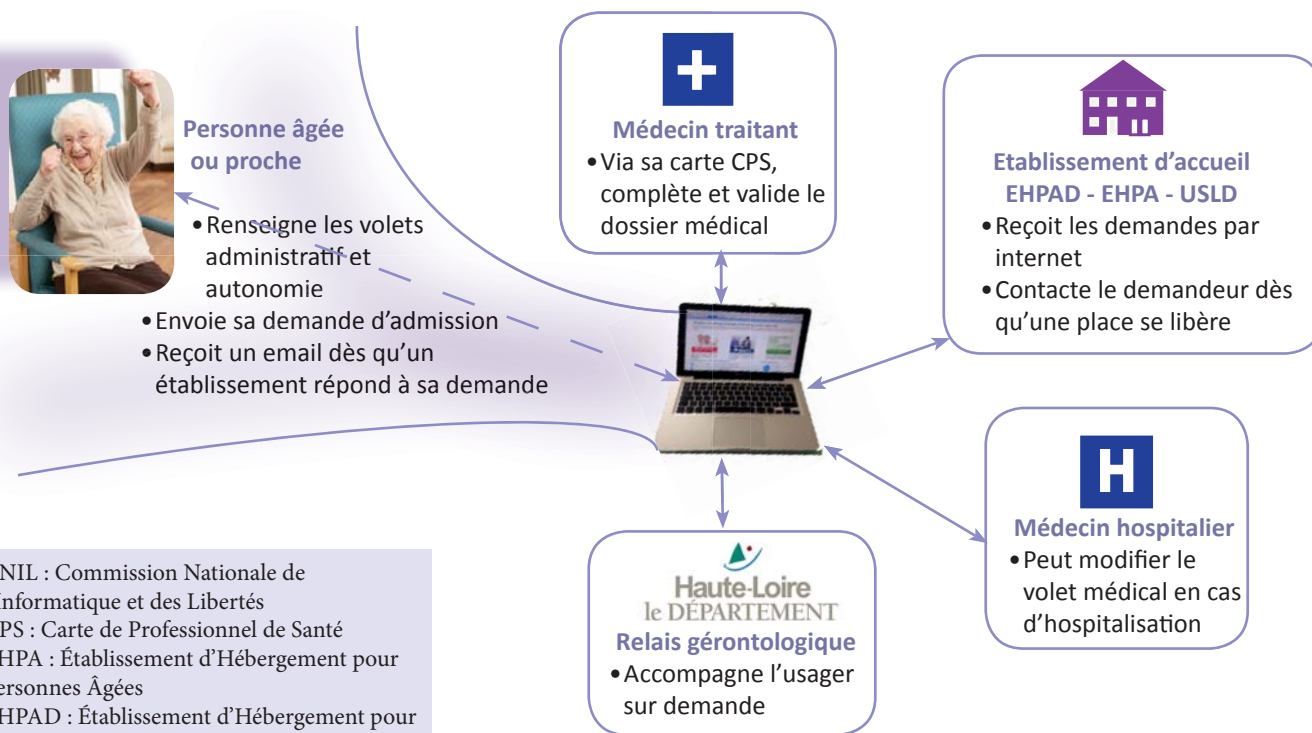
- Tapez **www.viaTrajectoire.fr** dans la barre d'adresse de votre navigateur, sélectionnez le premier site proposé,
- Cliquez sur **ESPACE PARTICULIER**,

- Suivez la démarche en ligne,
- Conservez votre n° de dossier et mot de passe,
- Renseignez les volets administratif et autonomie (capacité à réaliser les gestes de la vie quotidienne),
- Recherchez et préselectionnez les établissements selon vos critères (localisation, type d'hébergement, tarification,

prestations de confort et soins proposés),

- Prenez rendez-vous avec votre médecin traitant afin qu'il renseigne le volet médical,
- Retournez sur ViaTrajectoire, allez dans l'onglet «contacter les établissements» pour envoyer votre dossier complet.

Un dossier partagé



CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
CPS : Carte de Professionnel de Santé
EHPA : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées
EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
USLD : Unité de Soins Longue Durée

H A U T E - L O I R E

Volet réservé au Médecin Traitant

Un de vos patients vous sollicite pour son dossier d'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées. Ceci nécessite une intervention de votre part pour le remplissage du **volet médical** sur le logiciel ViaTrajectoire (service public, gratuit, confidentiel, sécurisé, validé par la CNIL)



Espace Médecin Libéral

Comment ça marche ?

- Tapez **www.viaTrajectoire.fr** dans la barre d'adresse de votre navigateur, sélectionnez le premier site proposé,
- Introduisez votre carte CPS dans votre lecteur,
- Cliquez sur « **MÉDECIN LIBÉRAL** »,
- Renseignez votre adresse email lors de la première connexion,
- Sélectionnez la ligne correspondant au dossier de votre patient,
- Complétez le volet médical et, si besoin, le volet autonomie puis validez,
- La demande peut être envoyée par votre patient, un professionnel social ou par vous-même.

Tableau de bord

Il vous donne accès aux demandes de vos patients et aux réponses des EHPAD en temps réel.

